

ECHO

JOURNAL DES INTERETS D'AIRE-LE LIGNON | MARS 2015 | N°1



la Cité des Vents

RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOOTHÈQUE

Cuisine française
et italienne

Pizza au feu
de bois

Soirées musicales tous
les vendredi et samedi

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon - Genève
Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71
www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch

Pharmacie des
Sens+

jusqu'à **70%**
de réduction
sur nos produits

T 022 797 27 37
Coupe Gordon-Bennett 4B | 1219 Le Lignon

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch Michel REY

**LA FERME
DU LIGNON**
DEPUIS 1965

VENTE D'ŒUFS FRAIS DU JOUR
(4.- les 6 | 16.- les 30)
sur place ou livrés dans votre boîte
Vin de la propriété et produits du terroir

Plusieurs salles à louer pour vos événements
info@ferme-du-lignon.ch | 077 467 80 30 | www.ferme-du-lignon.ch

**Laboratoire dentaire
du Lignon** ■ **Guy Burdet**
DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

BUREAU FIDUCIAIRE
RÉVISION • COMPTABILITÉ • FISCALITÉ

Yan Ryser
M Sc - Réviseur agréé

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

T +41 76 615 52 87
fiduciaire.ryser@bluewin.ch

Ch. du Wellingtonia 2 B | CH-1219 Aire

Lignon Tél: +41 22 970 15 15
coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

ECHO

JOURNAL DES INTERETS D'AIRE-LE LIGNON

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2015

Frs 30.- minimum
CCP 12-15388-4

Prochaine parution

vendredi 10 avril

Dernier délai de remise des textes

vendredi 20 mars

VERNIER

Une Ville pas Commune

P 6-9



P 12



P 13

ÉDITORIAL

4

L'ÉCHO DU MOIS

5

L'éphéméride
L'écho du passé
Le truc du mois

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-9

Autorisations de construire
Conseil municipal
Le saviez-vous?
Démographie
Un livre, un écho

LA VIE DU QUARTIER

10-12

Rétro 2014
Ligne TPG n°23
Stop aux suicides
Un samedi de jeux au Lignon
Les joyeux dimanches
Nouvelles du «Jardin Robinson»
Monument à l'immigration italienne

ECHOS D'AILLEURS

13

Une verniolane à l'honneur
Les scrutins 2015 à Genève

LA VIE DE L'ASSOCIATION

13-14

Assemblée Générale 2015
Soirée Choucroute 2014

AGENDA & SORTIES

14

Mars 2015

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Réalisation
AA Actual Pub SA
www.actualpub.ch

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch
T 022 343 0 343
Benoît Stolz
P 078 721 14 72
Dominique Poupaert
P 079 206 80 00

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

**Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur**
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes
076 231 90 84

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Alain
Gaumann; Yves Magnin;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon



Robert Borgis,
Rédacteur

Neuvième semaine de cette nouvelle année, mais premier numéro de l'étape 2015 de votre bulletin préféré, la rédaction saisit donc l'occasion de cette première parution pour adresser aux lectrices et lecteurs ses vœux les meilleurs pour que l'An Neuf vous apporte la réussite, la santé et la prospérité et que les difficultés vous soient toutes épargnées dans les mois à venir, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos coeurs et dans ceux de vos proches.

C'est aussi l'occasion de remercier tous ceux qui ont contribué à la bonne marche de l'Association et à la parution de l'Echo d'Aire-Le Lignon:

Les annonceurs qui, fidèlement, apportent leur soutien financier indispensable à la «sortie» des 8 numéros annuels. Ne pas les oublier dans vos activités ou loisirs.

L'Agence AA Actual Pub SA qui a la responsabilité de la gestion administrative, de la mise en page et, surtout, de la recherche des annonces publicitaires qui n'est pas aisée et évidente.

La distributrice qui, quelles que soient les conditions atmosphériques, parcourt des kilomètres dans la presqu'île, pour glisser dans votre boîte aux lettres notre bulletin.

Et pour terminer, mais non les moindres, **les lectrices et lecteurs** qui nous font l'amitié de parcourir nos colonnes et même (cela arrive!) de nous faire part de leurs critiques ou suggestions.

Que va nous apporter cette grande page blanche de cette nouvelle Année? Qu'est-ce qui va s'inscrire sur l'an 2015? Que nous apportera-t-il? Que nous enlèvera-t-il peut-être? Personne ne sait à l'avance ce qu'il va nous réserver, à part les astrologues et...encore!

Une première réponse a été tragiquement apportée avec les événements «innombrables» survenus à Paris, le 7 janvier, avec le carnage perpétré dans les bureaux de Charlie Hebdo (12 morts) le 8 janvier à Montrouge, où une policière municipale est abattue froidement et le 9 janvier avec la tuerie de l'Hyper Cacher (4 morts). Spontanément, le dimanche 11 janvier, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue à Paris, dans toute la France et ailleurs dans le monde, pour saluer les victimes et défendre la liberté d'expression, en exposant le slogan créé par le graphiste français Joachim Roncin, quelques heures après l'attentat

Et maintenant !

Chacun (individu, Etat, canton, commune, société, groupement) a des espoirs et projets qu'il espère voir se réaliser, mais tout en n'ayant aucune certitude en ce qui concerne le présent et encore moins le futur.

Notre Association et la rédaction de l'Echo d'Aire-Le Lignon sont aussi dans cette situation: le souhait de continuer la parution et l'amélioration de notre bulletin et le souci majeur d'assurer son financement qui, malheureusement, devient chaque année de plus en plus difficile, en raison de l'augmentation constante des frais d'édition, de distribution, etc. d'une part et d'autre part, surtout de la difficulté croissante de trouver, pour ce genre de publication, le soutien d'annonceurs publicitaires, qui évoquent souvent (à tort ou à raison) la crise économique.

Que désirer pour 2015 pour le rédacteur?

L'inspiration bien sûr... et la fidélité des lectrices et lecteurs. Mais aussi de l'aide et de la collaboration, en lui fournissant – n'ayant pas une armada de reporters à disposition - des informations concernant notamment les activités et manifestations des sociétés locales, voire les résultats sportifs de personnes ou groupements du quartier, en respectant les délais de remise des textes annoncés dans chaque numéro.



L'ÉPHÉMÉRIDE

Février

Le second des deux mois ajoutés par le roi Numa Pompilius au calendrier des Romains fut consacré à Neptune, parce que les pluies, à Rome, étaient très abondantes à cette époque de l'année. Il faut d'ailleurs remarquer que, dans le calendrier républicain, février correspond à pluvieuse, mois des pluies. Ce mois ne porte pas le nom du dieu auquel il était consacré, Numa l'appela februiarius, du mot latin februaire, qui signifie purifier. A cette époque de l'année avaient lieu, en effet, des fêtes publiques expiatoires appelées «Fébruales», qui commençaient le 1^{er} février et qui duraient huit jours et avaient été instituées en l'honneur des morts. Pendant la durée de ces fêtes, il n'était permis à personne de se marier.

Ce mois est connu pour **la Saint-Valentin**, fête des amoureux. Elle se célèbre chaque année le **14 février**. Les couples en profitent pour échanger des mots doux et des cadeaux comme preuves d'amour ainsi que des roses rouges qui sont l'emblème de la passion. De plus, c'est au mois de février, précisément le **2 février** que l'on peut déguster les fameuses crêpes de la Chandeleur! On dit aussi que les crêpes, par leur forme ronde et dorée, rappellent le disque solaire, évoquant le retour du printemps après l'hiver sombre et froid.

Le 19 février 2015 est le Nouvel An chinois ou le Festival du printemps, fête la plus importante des célébrations traditionnelles chinoises et entrée dans l'**«année du mouton de bois»** qui selon l'astrologie chinoise sera surprenante, haletante et passionnante.

Durant ce mois les jours croissent de 84 minutes et le 19 février, à 0h50, le Soleil entre dans **les Poissons**.

Le Poisson est quelqu'un de loyal, de désintéressé et il très généreux. Il est une personnalité sensible, ce qui explique sa grande tolérance. Il peut être toujours à l'écoute des autres, allant même jusqu'à se sacrifier pour eux. Très compréhensif, son caractère le pousse souvent à venir en aide aux autres. Il éprouve le désir de les consoler, de les reconforter et veut même guérir tout le monde. Il n'aime pas l'agressivité. Une des qualités du Poisson est qu'il peut s'adapter à toutes les situations et aux gens. C'est un être ouvert mais discret. Il aime respecter son entourage. Mais le natif de ce signe est aussi un être qui ne se confie pas facilement. Il n'extériorise pas facilement non plus ses sentiments. Il est timide et orgueilleux. C'est aussi un pessimiste et a tendance à se laisser aller à la tristesse, à la mélancolie. Le plus grand défaut du Poisson est qu'il manque de confiance en lui

Mars

Le fondateur de Rome, Romulus, voulant donner à son peuple un calendrier nouveau, divisa l'année en dix mois de trente jours, et consacra le premier de ces mois au dieu Mars, dont les Romains le prétendaient issu. Cette année de dix mois n'était ni solaire, ni lunaire; on la connaît dans l'histoire sous le nom d'année martiale.

Durant ce mois est célébré **le dimanche des Rameaux** qui, commence la semaine sainte de Pâques (Cette année, **le dimanche 29 mars qui verra également l'entrée en vigueur de l'heure d'été**. Cette commémoration rappelle l'usage établi dans les premiers siècles, de porter ce jour-là en procession, et pendant l'office, des palmes ou des rameaux d'arbres en mémoire de l'entrée triomphante du Christ à Jérusalem, huit jours avant la Pâques.

Du 1^{er} au 31 mars, les Jours augmentent de 101 minutes et le 20 mars, à 23h46, commencement du printemps et entrée du Soleil dans le signe du **Bélier** dont le natif a un caractère impulsif, spontané: agir d'abord, réfléchir après. Il est fonceur par nature et avec lui, il n'y a pas à hésiter, c'est une personnalité énergique qui peut aller même, dans certaines situations, jusqu'à la violence.

C'est un autoritaire, il veut rallier tout le monde à la même idée. C'est un meneur remarquable. Il est très rapide dans ses décisions.. Ce sont de grandes qualités mais qui peuvent choquer son entourage. Le Bélier est aussi quelqu'un d'enthousiaste et de très discret par nature. Il sait également faire preuve de courage jusqu'à devenir téméraire. Autres qualités du bélier: il est très généreux, créatif et il a la tête pleine d'imagination. Mais il n'a pas que des qualités, on peut également évoquer ses défauts. Le Belier est un être imprévoyant, il réagit d'abord et ne se pose pas de question, la réflexion vient après. Le Bélier est aussi un extrémiste. Il ne connaît pas le juste milieu. Pour lui c'est soit oui soit non. Il est aussi quelqu'un d'impatient, qui n'arrête pas de bouger.

Le 8 mars est célébrée **la Journée internationale de la femme** proclamée officiellement en 1977 par les Nations Unies. Auparavant, déjà en 1921 Lénine décrétait le 8 mars comme «journée des femmes» en honneur aux femmes qui manifestèrent les premières le 8 mars 1917 à Pétrograd, lors du déclenchement de la révolution russe, suivi en 1924 par la Chine. En 1945, première commémoration au Canada et dès 1946 dans les pays de l'Est.



Revoici l'heure d'été

C'est dans la nuit du samedi 28 à dimanche 29 mars qu'entrera en vigueur l'heure d'été qui sera valable jusqu'au 25 octobre 2015, en vous rappelant que lors du passage à l'heure d'été, il faudra **ajouter une heure**) à sa montre à **2h du matin il sera donc 3h** Une grasse matinée raccourcie.

Le dicton du mois

Février trop doux, Printemps en courroux
Quand **Mars** se déguise en été,
avril prend ses habits fourrés

La pensée du mois

Ne perdez pas espoir. Quand le soleil se couche, les étoiles apparaissent

Publilius Syrus, poète latin

L'Echo du passé

Le 13 janvier 1915, un tremblement de terre de magnitude 7.0, sur l'échelle de Richter, frappe la ville d'Avezzano, dans l'Abruzzo (Province de L'Aquila) à 70 kilomètres à l'est de Rome. Près de 30'000 personnes sont tuées dont 96% de la population de la ville d'Avezzano.

Rappelons que le 6 avril 2009 à 3h53, un séisme frappait, une nouvelle fois, cette région, faisant 308 morts et 10'000 sans-abris.

Autorisations de construire

Du 03.12.2014 au 20.02.2015

P. Mayenzet

construction cheminée extérieure pour chauffage

ch. du Renard 51

F. Zambrella

construction d'un habitat groupé 6 logements

ch. du Passeur 3

M. & Mme Séchaud Rebourgeon

agrandissement villa, création couvert

ch. de l'Alouette 3

N. Marchard

réfection complète appartement au 15^e étage

av. du Lignon 83

Paroisse de l'Epiphanie

démolition maçonnerie et béton suite incendie

Pl. du Lignon 32

D'Orlando SA

démolition villa individuelle et annexes

ch. des Grebattes 6

D. Buchs

construction liaison couverte

ch. des Bois-Jacquet 27

Bucher et Moret Sàrl

construction immeuble de logements et d'activités

ch. des Sellières 11

C.-A. Meyer

reconstruction d'un chalet suite à un incendie

rte du Bois-des-Frères 51e

Comité central du Lignon

rénovation d'une place de jeu

Av. du Lignon

FAO du 13.02.2015

Requête de la Commune de Vernier pour l'aménagement d'un parcours Vita, modification du projet initial au Bois-des-Frères

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 novembre 2014

Les conseillères et conseillers municipaux ont tenu, sous la présidence de Mme Meissner (UDC) la dernière séance de l'année 2014 qui a débuté par le bris d'une marmite d'Escalade et l'interprétation de la première strophe du «Cé qu'è l'Ainô».

Après les communications du bureau du Conseil municipal et du Conseil administratif, ainsi que le statu quo habituel concernant l'élection d'un vice-secrétaire, le législatif, par 33 oui et 2 abstentions, a autorisé l'achat de deux parcelles sises entre la Via de Coisson et le chemin de Verny et ouvert un crédit de CHF 287'000.- en vue de cette acquisition.

La motion socialiste «la Culture pour... et par tous!» invitant le Conseil administratif à proposer un concept de programmation culturelle incorporant une plus grande diversité tant dans l'origine que dans la forme et d'inviter, dans cette démarche, les artistes locaux, notamment les jeunes, est acceptée par 27 oui, 2 non (UDC) et 2 abstentions.

La motion déposée par Mmes Meissner (UDC) Mattenberger (PLR) et M. Bron (PLR pour, dans le cadre de l'action de nettoyage des murs tagués, une évaluation du nombre de murs sis le long des routes cantonales et communales qui se prêteraient à une décoration artistique et de présenter un projet sur lequel le Conseil municipal puisse se déterminer, est acceptée à l'unanimité.

Unanimité pour l'ouverture d'un crédit de CHF 265'000.- destiné à la création d'un jardin d'enfants dans l'édicule N° 16 dans le projet «Nouvelles Libellules» de même que le crédit de CHF 85'000.- destiné à l'équipement dudit jardin d'enfants. Toujours dans le cadre du projet «Nouvelles Libellules» et toujours à l'unanimité, ouverture d'un crédit de CHF 190'000.- destiné à la création d'une ludothèque dans l'édicule N° 14.

Unanimité également pour l'ouverture d'un crédit de CHF 310'000.- en vue de procéder aux travaux de stabilisation définitive du lit et des berges du Nant des Grebattes à Aïre.

La motion «Contrat d'apprentissage last minute», du Groupe MCG demandant la présentation d'une étude de faisabilité pour la mise en place, dès juin 2015, d'une action visant à aider les entreprises à trouver l'apprenti-e qu'elles recherchent encore à fin juin est refusée par 21 non contre 16 oui après un débat au cours duquel la lutte partisane entre partis (période électorale?) a dominé.

Divers projets de délibération ont été pris en considération et adressés aux commissions ad hoc, notamment le crédit d'étude pour le réaménagement de la route d'Aïre et du chemin

des Sellières.

Une motion du Groupe MCG demandant l'étude et la mise en œuvre, pour 2015, d'une journée de civisme active à Berne pour les classes de 8^e primaire est refusée par 21 oui contre 14 non.

Par 31 oui et 1 abstention, le législatif accepte une résolution relative à la répartition des tâches entre Canton et commune et déclarant s'opposer fermement à l'avant-projet de loi du Conseil d'Etat sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton qui réduit à néant l'autonomie communale, notamment en matière de prestations et de fiscalisation; et que dans le cadre de la négociation sur la répartition des charges entre communes et Canton, les communes soient respectées et que le Conseil administratif informe régulièrement le Conseil municipal sur les travaux en cours et notamment sur leurs conséquences financières et administratives, ainsi que sur les prises de position qu'il entend défendre dans le cadre de la consultation. Une Commission «ad hoc» devra être créée pour suivre les travaux sur ce sujet. La présente résolution sera adressée au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de la République.

Ensuite, le délibératif, par 31 oui et 3 abstentions, déclare constituer une commission ad hoc «Pour la répartition des tâches Canton-communes» composée d'un membre de chaque parti représenté au Conseil municipal et présidée par la présidence du Conseil municipal et de désigner, comme membre, pour la fin de la législature 2011-2015: MM, Chiaradonna (S); Perroux (Verts); Bron (PLR); Ambrosio (MCG) et Mme Meissner (UDC).

Par ailleurs; les conseillères et conseillers sont informés que le Président du Conseil d'Etat, François Longchamp, a demandé à venir expliciter au Conseil le projet de l'Etat.

Une résolution, cosignée par tous les partis, demandant au Canton d'agir pour améliorer les conditions et un cadre de vie plus humain pour les habitants du Centre de requérants d'asile des Tattes est votée à l'unanimité

Interpellation de MM. Ruffieux et Bohler (indépendants) concernant une patinoire saisonnière, suite à la motion «A vos patins» - acceptée en mai 2013 - qui semble actuellement «gelée», demandant au Conseil administratif de reprendre les points 1 à 3 de ladite motion et présenter un projet pour l'hiver 2015.

Interpellation de Mme Kaelin (UDC) relative à la vidéosurveillance, rien n'ayant été fait concernant ce dispositif, malgré de nombreuses interpellations du Conseil municipal et que le vandalisme et la petite délinquance laissent des témoignages flagrants. Dès lors, les Autorités sont invitées à expliquer quelles mesures elles comptent prendre pour réaliser, sans tarder, un test de vidéosurveillance sur un ou plusieurs

endroits sensibles de la Commune.

Séance du mardi 3 février 2015

En début de séance, présidée par Mme C. Meissner (UDC), le Conseil observe une minute de silence en hommage à M. André Chillier, ancien conseiller municipal et administratif, décédé le 25 janvier.

Au niveau des communications du Conseil administratif celui-ci informe notamment que le Canton, plus précisément le Département de M. Luc BARTHASSAT, a décidé de rouvrir le tournant à droite de la route de Vernier sur la route du Nant-d'Avril dès le 25 février. Le Conseil d'Etat est entré en matière sur les exigences du Conseil administratif quant aux mesures d'accompagnement à mettre en place suite à cette décision, mesures visant notamment à éviter le plus possible le trafic de transit à travers ce secteur et à ne pas péjorer la progression des transports publics sur ce tronçon.

La motion socialiste visant à soulager les «proches aidants» et leur apporter aide et soutien dans leurs actions est acceptée à l'unanimité. Même unanimité pour l'ouverture d'un crédit complémentaire de CHF 32'631'70.– pour couvrir le solde des travaux d'aménagements extérieurs au Centre de loisirs de l'Eclipse; pour le crédit complémentaire de CHF 669'951.60 pour la rénovation de la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon.

La demande d'un crédit complémentaire de CHF 19'963.80 pour le solde des travaux de réaménagement du PCI des Ranches et l'acquisition de matériel est acceptée par 21 oui, 6 non et 3 abstentions, Acceptation à l'unanimité de la délibération relative aux opérations foncières dans le secteur L du secteur de La Concorde entre la Commune, la Fondation des maisons communales de Vernier et Concorde Investissement SA.

La pétition demandant l'amélioration de la sécurité du passage piéton à la route de l'Usine-à-gaz, en face de l'école des Libellules, est envoyée, à l'unanimité, au Conseil administratif pour traitement avec recommandation de prendre les mesures adéquates.

La motion intergroupe «Pour une police municipale au service des victimes» déposée le 7 octobre 2014, invitant le Conseil administratif à mettre en place un dispositif de conseil et de soutien auprès des habitant-e-s, victimes d'agression et d'incivilités, en complément de la LAVI, est acceptée à l'unanimité.

Par 29 oui et 2 non, acceptation du crédit d'étude de CHF 140'000.– pour le réaménagement de la route d'Aire et le tronçon du chemin des Sellières, entre l'intersection avec la route du Bois-des-Frères et le chemin du Renard.

La motion du groupe PLR relative à une

modification du règlement actuellement en vigueur pour la location des courts de tennis est refusée par 20 non, 3 oui et 7 abstentions.

Le projet de délibération déposé par MM. Ruffieux et Bohler pour des modifications au Règlement du Conseil municipal est, après un débat auquel prennent part Mmes Mattenberger (PLR), Schaufelberger, Verts) Roch (MCG) et MM. Bron (PLR) Staub (S), Chillier (Verts), d'Amico (S), pris en considération, à l'unanimité et envoyé à la Commission du règlement.

Une pétition munie de 32 signatures concernant le nouveau plan directeur communal est acceptée unanimement et envoyée à la Commission de l'environnement.

Divers projets de délibération sont pris en considération, à l'unanimité, et envoyés dans les commissions ad hoc.

Acceptation à l'unanimité de la motion des Verts demandant la constitution, dans les comptes de la Commune, d'une réserve conjoncturelle, d'affecter à celle-ci au moins 50% de tout bénéfice budgétaire et de préciser, à chaque clôture annuelle, le montant de la réserve et, le cas échéant, ses affectations La motion du même groupe invitant le Conseil administratif à identifier les lieux propices à la pose de tables de panorama de l'environnement de la Commune à des endroits stratégiques, est acceptée et envoyée à la Commission de la culture.

Acceptation et envoi à la Commission de l'environnement d'une motion de Mmes Meissner et Kaehlin demandant au Conseil administratif de s'enquérir et d'informer le Conseil municipal du contenu du prochain plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) et à présenter une résolution appuyant la volonté du législatif verniois afin de garantir une interdiction de tout trafic aérien commercial entre minuit et 6 heures.

La motion socialiste relative à une démarche d'information auprès des habitant-e-s concernant les droits des locataires est acceptée et envoyée à la Commission sociale.

Interpellation de Mme Kaehlin (UDC) invitant le Conseil administratif à fournir des informations concernant certaines activités de la FASE.

Au point des questions écrites: le futur Collège du Renard (MM. Ruffieux et Bohler); achat de matériel de sonorisation pour la salle des fêtes du Lignon (MM. Ruffieux, Bohler et Mme Roch); parcelle insalubre à l'entrée du village de Vernier (MM. Ruffieux et Bohler); le stationnement au chemin des Anémones (Mme Mattenberger); le respect (des lois) ça change la vie (Mme Kaehlin) et «Combien de scènes de drogue trouve-t-on à Vernier» (Groupe MCG).

Feux de jardin

Il est rappelé que, conformément à l'article 15B, alinéa 1, du Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets du 28 juillet 1999, **les feux de jardins sont strictement interdits sur le Canton de Genève.**

Le saviez-vous ?

(tiré de Profil de Vernier de Pierre Pittard, ancien Maire)

Que le nom «d'Aire» vient vraisemblablement de l'aire, en latin «aera», qui désigne soit l'emplacement de battage des céréales, soit l'aira, ou canche, qui est une graminée fréquente sur les sols marneux et sablonneux, tel Aire.

Situé sur un promontoire de la rive droite du Rhône, le site est occupé dès l'âge du bronze – des haches et des bagues de l'époque ont été retrouvées. Au Moyen Âge, la plupart des terres d'Aire appartiennent au prieuré de Saint-Jean-Hors-les-murs qui y prélève la dîme. Aire relève alors de la paroisse de Saint-Gervais puis est rattaché à la paroisse réformée de Vernier, en 1536, elle-même annexe de celle de Meyrin.

Dès lors, le sort d'Aire se confond avec celui de Vernier qui devient une commune genevoise en 1816. Sous l'Ancien Régime, Aire compte des domaines agricoles et même quelques orpailleurs exploitant des concessions sur le Rhône.

L'indication de la localité se retrouve sous les noms d'Airia, Ayria, Aerie, Aeria, Ayr ou Hayre. Au fil du Rhône, depuis le Pont-Butin, s'élèvent de vieilles maisons de maître qui ont été classées par un arrêté du Conseil d'Etat du 22 octobre 1957.

Un livre, un écho

L'Ogre du Salève

Olivia Gerig
Edition Encre fraîche
228 pages - CHF 28.-

Des jeunes femmes disparaissent dans les environs du Salève et soudain la cruelle réalité éclate : un ogre rôde dans la région ! Ce n'est pas celui des contes de fée que le commissaire Rouiller va devoir affronter, mais un véritable cannibale. Juste à la veille de sa retraite, ce policier désabusé se lance dans une poursuite éfrénée face à l'innommable...

Avec ce premier roman, Olivia Gerig a voulu emmener le lecteur au cœur d'une intrigue policière qui se situe dans le bassin lémanique (en Suisse), mais qui au fil du temps, se verra emporter dans différents endroits. Avec cette enquête fictive, mais basée sur des faits historiques réels, suivant les principes enseignés en criminologie, notamment dans les domaines de la psychologie comportementale, la victimologie ou encore des techniques de police scientifique, le lecteur est aussitôt plongé dans une enquête haletante et fascinante.

Olivia Gerig est née à Genève, d'un père suisse et d'une mère allemande. Diplômée de l'Institut universitaire des hautes études internationales et du développement, elle a passé deux années à étudier la criminologie par correspondance à l'Institut des hautes études en criminologie de Paris. L'Ogre du Salève est le premier roman de cette grande lectrice de romans noirs et de polars.



DÉMOGRAPHIE

Décès annoncés du 30.11.14 au 16.02.15

Abdille, Mohamed Jama, 1964, av. du Lignon 61
Balzli née Sahli, Paulette Edith, 1917, ch. de l'Etang 30
Baudin née Scalet, Ottilia Maria, 1927, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
Blisigato, Janine Constantina, 1963, ch. de Champ-Claude 8 c/o Joly
Bürgin, Albert, 1945, ch. Du-Villard 10
Buttarella, Salvatore, 1938, av. du Lignon 13
Carnibella née Priod, Ausilia, 1934, ch. de Poussy 4a
Chervet, Ernest Jules, 1926, ch. du Petit-Bois 5
Chillier, André Camille, 1932, ch. des Vidollets 22
Collados, Jose-Miguel, 1951, ch. de-Maisonneuve 12d
Costa, Fernando Augusto, 1949, ch. des Sellières 15 c/Vouan
De Azavedo Montalvo née Azevedo, Zoides, 1945, Av. du Lignon 50
De Oliveira Pinto, Manuel Antonio, 1962, av. des Libellules 16
Doutaz, Huguette Cécile, 1960, rte de Vernier 184
Ehrensperger née Grosjean, Lucette Alice, 1931, ch. des Platières 31
Falciola, Pietro Giorgio, 1953, av. de Châtelaine 91
Flubacher née Favre, Claire Marguerite, 1928, av. de Crozet 36
Freitas, Salomon, 1938, av. du Lignon 1
Galley, Cristelle Aline, 1985, av. du Lignon 2
Garcia, Carlos, 1935, rue du Grand-Bay 16
Gomez, Maria Belen, 1970 ch. de la Fleuriste 3
Graf, Heinrich, 1922, ch. des Platières 41
Günther née Thun, Christa, 1937, av. du Lignon 58
Hahling née Schwarz, Lily Marianne, 1931, rte de Meyrin 95d
Haymoz, Charles Philippe, 1932, av. du Lignon 50
Knecht, Jeannette, 1948, ch. Nicolas-Bogueret 14
Langenstein née Wurlod, Gabriela, 1926, rue Oscar-Bider 13
Lanham née Giurkowsky, Marie José, 1953, av. du Lignon 53
Lodeiro Babio, Santiago, 1961, rue François-Durafour 1
Meuter, Charles Henri, 1927, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine **
Michaud, André Roland, 1943, ch. des Grebattes 17a
Seghib, Fikke, 1985, ch. de Poussy 1 c/Foyer Les Tattes
Nelli née Rossi, Caterina, 1944, av. du Lignon 71
Omeragic, Mustafa, 1940, av. du Lignon 4
Patmogic née Ognjanovic, Ljubica, 1924, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
Pictet née Déthiollaz, Emilienne, 1922, EMS du Petit-Saconnex, ancien. Vernier-Village

Polasek, Vaclav, 1922, rue Carqueron 1
Rolfo née Krieg, Violette Blanche, 1936, ch. de Poussy 10
Rouf née Mir, Saleha, 1945, rue du Grand-Bay 11
Ryser, Adelheid, 1946, av. de Châtelaine 87
Salvo, Orazio, 1955, ch. de Mouille-Galand 2b
Sant, Moreschwar Dattatraya, 1932, rue de la Croix-du-Levant 14
Santangelo née Tempra, Agatina, 1938, rte de Montfleury 5c
Schnyder née Perren, Hildegard, 1926, ch. des Platières 10
Seghid, Fikre, 1985, ch. de Poussy 1 c/Foyer des Tattes
Selimi, Lorjan, 2010, rue Coupe-Gordon-Benett 3
Soloz, Pierrine, 1939, ch. des Fossés 3 C/ Nicolet (membre du Comité de 1981 à 1984)
Tischhauser née Favre, Françoise Madeleine, 1934, ch. de l'Esplanade 16
Widmer, Albert-Henri, 1927, Genève, c/o EMS
Liotard, ancien. Ch. des Vidollets à Vernier

** Le défunt, un ancien d'Aïre, était, jusqu'à son entrée à l'EMS La Châtelaine, domicilié au chemin Grand-Champ. Ses parents ont tenu, pendant de très nombreuses années, l'épicerie située au bas de la rampe du chemin des Sellières, immeuble dans lequel une classe enfantine fut installée.

† M. André Chillier

Le 25 janvier est décédé, à l'âge de 83 ans, l'ancien conseiller municipal et administratif de Vernier **André Chillier**.

Enfant de Vernier-Village, désireux de faire quelque chose pour sa Commune et ses habitants, il s'engage politiquement dans les rangs du Parti radical de Vernier et est élu au Conseil municipal lors des élections de 1959 où il siègera jusqu'en 1967. Lors des élections de 1975, il retrouvera son siège au législatif verniolan qu'il présidera d'ailleurs durant la législature 1976-1977.

Lors de l'élection des conseils administratifs en 1983, il est présenté par son parti à la succession de M. Fritz Hammerli (1967-1983) et est élu avec 1975 voix, en compagnie de Mme Solange Schmid (1988 voix) et M. François Satin (1990 voix). Durant ses trois législatures, il sera le Maire de la commune quatre fois (1985-1986/1989-1990/1991-1992 et 1994-1995).

Durant son mandat il a géré les dicastères de l'entretien des routes, de la voirie, des parcs et promenades (qui ont reçu en 1994, le 1er prix des villes fleuries), du génie civil ,

des transports publics verniolans, de la police municipale et de la sécurité. Il a été également un des membres fondateurs de la Fondation des maisons communales de Vernier. Il a également, avec ses collègues, procédé à l'achat des propriétés Chauvet-Lullin à Vernier; le Vieux-Lignon et la Ferme Bourquin.

Rappelons également que lors de l'opération en faveur des villages roumains, il a dirigé la délégation de Vernier qui accompagnait le convoi humanitaire pour la Commune d'Ardu-sat, en Transylvanie, dans laquelle il avait invité les enfants de sortir de leurs frontières et venir découvrir Vernier. Invitation qui s'est d'ailleurs réalisée avec l'accueil dans des familles de Vernier d'élèves roumains.

Pour « décompresser » de ses charges et mandats, il aimait partir, selon l'expression populaire « taquiner le goujon ou plutôt les truites, faisant d'ailleurs partie de sociétés de pêche.

C'est avec tristesse que la nouvelle du décès de cet homme politique, serviteur de la communauté, apprécié pour ses qualités, sa modestie, son dévouement et son souci d'être toujours proche des gens. Rappelons encore qu'en 1991, lors du 700e anniversaire de la Confédération, il souhaitait, en sa qualité de Maire, que cette année soit placée sous le signe de rassemblement et de rapprochement entre les cantons, les communes, les citoyennes et citoyens et ne pas seulement se « gargariser » de notre passé, mais de forger ensemble l'avenir de notre commune dans un canton fort et d'une Suisse ouverte à l'Europe et au monde.

A son épouse, à sa fille Séverine et à son fils Xavier et à ses proches, la rédaction leur adresse son témoignage de profonde sympathie et sincères condoléances.

† Albert-Henri Widmer

Après l'annonce du décès, le 25 janvier, de M. André Chillier, une autre triste nouvelle est parvenue à la rédaction, le décès, le 5 février, de **M. Albert-Henri Widmer**, ancien conseiller administratif.

Né le 2 octobre 1927, jeune ingénieur diplômé du Poly de Zurich et jeune marié, il a pris le chemin des Alpes Valaisannes pour

collaborer, durant 5 ans, à la construction d'une des œuvres maîtresses de l'équipement hydro-électriques de Suisse, le barrage de la Grande-Dixence. Ensuite, pendant 4 ans, c'est, à nouveau, la vie de chantier, partagée avec son épouse et ses deux aînés, dans les montagnes qui séparent Téhéran de la mer Caspienne, pour participer à la construction de son deuxième barrage.

Habitant la Commune de Vernier, il n'a jamais voulu être un homme politique, mais simplement mettre à disposition sa formation technique, sa rigueur intellectuelle pour prendre des responsabilités dans la gestion des affaires publiques de sa commune, mais en se refusant de descendre dans l'arène pour répondre aux coups parfois dénués d'objectivité qui sont le lot des magistrats élus.

Elu, sur la liste libérale, au Conseil administratif en 1967, dans des circonstances difficiles, devançant de peu, le Conseiller sortant Philippe Aubert, il se révélera un excellent gestionnaire et efficace, un magistrat aimable, mais ferme à la fois. La commune a pu compter sur ses compétences professionnelles pour construire – parfois parallèlement – les groupes scolaires des Libellules, Lignon II et III, les Ranches, Avanchet-Jura et Avanchet-Salève et la salle omnisports du Lignon, le Centre de voirie à Vernier, sans oublier la restauration et l'aménagement en Mairie de la Maison Naville à Vernier-Village. L'évolution de la commune et les circonstances ont fait de M. Widmer un «grand bâtisseur».

En 1976, il quitte Vernier pour diriger son «troisième barrage» dans le sud-est de l'Iran, accompagné de son épouse et de sa fille cadette Isabelle, après 9 ans à la Mairie de Vernier, durant lesquels il a assumé la charge de Maire durant les législatures 1969-1970 et 1973-1974.

C'est à l'EMS Liotard que M. Widmer est décédé le 5 février 2015 et la rédaction présente à sa famille le témoignage de sa profonde sympathie et sincères condoléances.

*Les morts sont invisibles,
ils ne sont pas absents*

Saint-Augustin

Service des pompes funèbres

Permanence téléphonique
24 heures sur 24 - 7/7

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

VILLE DE
GENÈVE

L'oiseau de l'année 2015

Souvent mal aimé, le **moineau domestique** a vu sa population chuter de 20 à 40% dans certaines régions de Suisse depuis 1980. Il est également menacé au vu de la réduction de son habitat, estime l'Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO) qui pour attirer l'attention sur la menace qui le guette, l'a nommé oiseau de l'année 2015.

La situation est particulièrement critique en milieu urbain. Les villes abritent moins de surfaces vertes et de nourriture adéquate, Les oiseaux apportent à leurs petits des restes de nourriture humaine alors que des insectes sont nécessaires à leur croissance.

Autre problème : les constructions modernes offrent moins de sites de nidification au moineau qui aime les anfractuosités des bâtiments. Les rénovations suppriment aussi nombres de cavités favorables.

ASPO appelle donc à réagir. Il faut maintenir des cavités lors de rénovations, créer des niches dans les nouveaux bâtiments ou favoriser les prairies fleuries même en ville. Il faut aussi réduire les pesticides.



À
votre
bon
droit

Yves
Magnin
Avocat



La maman de Mme B se trouve en EMS. Sans ressources suffisantes, elle a formulé une demande de prestations complémentaires à sa rente de vieillesse.

Cette demande a été partiellement refusée. Le Service idoine a en effet tenu compte de la donation à sa fille d'un appartement dont elle avait conservé l'usufruit – le droit de se servir du bien ou d'en percevoir les revenus – pour tout son vivant, dit appartement que sa fille avait revendu.

Les prestations complémentaires ne doivent être versées qu'à une personne nécessiteuse si bien que les biens et les revenus dont elle s'est dessaisie comptent comme s'ils lui appartenaient toujours.

La renonciation à un usufruit, sans obligation juridique, ni contre-prestation équivalente, constitue un dessaisissement qui est inclus dans le calcul des prestations comme un revenu auquel elle a renoncé.

Si la part de fortune dessaisie à prendre en compte est réduite chaque année de CHF 10'000.-, il n'y a toutefois aucun amortissement sur le revenu hypothétique d'un usufruit.

La décision du Service des prestations complémentaires est donc justifiée.

Il faut donc toujours bien mesurer au préalable les conséquences d'une donation, voire ses modalités, avant que de l'opérer.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon, case postale 114, 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

RÉTRO 2014

Rappel de quelques événements qui ont – peut-être (?) – marqué la vie de la presqu'île durant les 12 mois écoulés.

25 janvier

Un incendie ravage un chalet d'habitation dans l'annexe de la Ferme du Lignon ne faisant pas de victime, mais les locataires ont tout perdu.

21 février

Parution dans la Feuille d'avis officielle de l'autorisation de construire d'un immeuble industriel de 5 étages à la place des Laboratoires Plan, au chemin de la Verseuse. Opposition des voisins soutenus par notre Association.

26 mars

Arrêté du Conseil d'Etat déclarant nulle l'initiative communale, lancée par le MCG, contre le blocage de la circulation route de Vernier, à l'entrée du village.

28 avril

Décès, à l'âge de 81 ans, de M. Fulvio Moruzzi, Conseiller municipal, puis Conseiller administratif de Vernier de 1971 à 1983 à qui l'on doit notamment la création des transports publics verniolans et la première rue résidentielle en Suisse romande, réalisée à Vernier-Village.

8 mai

Assemblée générale statutaire de l'Association au cours de laquelle le Président, M. Rafael Gemes, et le comité sont reconduits.

1^{er} juin

M. Thierry Apothéloz est désigné président du Conseil administratif et devient le Maire de Vernier et Mme Christina Meissner est élue présidente du Conseil municipal, devenant ainsi la première citoyenne de la Commune.

1^{er} juillet

Les correspondants de nuit ayant pour mission de prévenir les incivilités et assurer une veille sociale dans les quartiers deviennent actifs sur Aire, Le Lignon et Gordon-Bennett et peuvent être atteints au 0800 12 19 20.

1^{er} Août

Commémoration, selon le tournus établi, de la Fête nationale dans le préau de l'école des Ranches, à Vernier-Village, avec le concours habituel des sociétés communales.

13 septembre

Un violent incendie, provoqué accidentellement par deux jeunes enfants, a ravagé et complètement détruit l'Eglise catholique du Lignon, créant une très vive émotion dans le quartier

11 octobre

Inauguration officielle, après 8 mois de travaux, de la nouvelle zone de détente et de loisirs, au bord du Rhône, au lieu-dit «Au Moulin».

20 octobre

Les Autorités communales décernent le Mérite municipal de Vernier 2014 dont le lauréat, M. Pierre Comtat, ancien secrétaire général de la Mairie, est un enfant d'Aire, quartier où il vécut de 1943 à 2007 et passant également son enfance au Château-Bloch.

29 novembre

Inauguration de la patinoire artificielle du Lignon, en présence des Autorités de Vernier et de joueurs du Genève-Servette HC et de leur mascotte l'aigle Sherkan. Projet phare, depuis 10 ans du Contrat de quartier Aire-Le Lignon, une certaine lassitude est apparue chez les bénévoles à l'œuvre et l'édition 2014 a pu se réaliser grâce à l'initiative des travailleuses et travailleurs hors les murs, mais pour le futur, l'engagement de bonnes volontés bénévoles est indispensable à la survie de cette manifestation.

6 décembre

Traditionnelle soirée choucroute de l'Escalade de l'Association dans les locaux des Restaurants scolaires en présence de Mme Cristina Meissner, Présidente du Conseil municipal et M. Pierre Ronget, Conseiller administratif, ainsi que (tradition oblige) une magnifique marmite de la Mère Royaume, sympathiquement et généreusement offerte par l'Association des commerçants du Lignon. Ambiance familiale et très conviviale, animée musicalement par l'accordéoniste Olivier Emonet.

LIGNE TPG N° 23

Maintien de l'arrêt Tour du Lignon

Dans le projet de Plan directeur des transports en commun (PDTC) pour les années 2015-2018, l'arrêt Tour du Lignon ne serait plus desservi que par 3 lignes au lieu des 4 actuellement (9, 7, 23, 51). En effet, la ligne 23 qui dessert aujourd'hui l'arrêt Tour du Lignon dans le sens ZIPL0-aéroport ne ferait plus que l'arrêt Cité Lignon, délaissant ainsi les habitants du bas du Lignon. Ce changement aurait pour objectif de faire gagner 4 minutes à la ligne 23. En résumé, le canton améliorerait la vitesse de la ligne 23 sur le dos des habitants du bas du Lignon.

Cette mesure est totalement inacceptable pour les habitants concernés.

Pour rappel, la ligne 23 permet non seulement de relier le Lignon notamment aux zones d'activités de l'aéroport ou de la ZIPLO, mais également elle rattache le Lignon à l'axe de la route de Vernier, permettant d'aller à Vernier village avec un transbordement au Bois-des-Frères ou à Philibert-de-Sauvage.

Une pétition a été lancée par l'Association des locataires du Lignon et l'Association des locataires de la Grande Tour et déposée à l'attention du Grand Conseil le 9 décembre 2014, munie de 354 signatures, demandant au Conseil d'Etat le maintien de cet arrêt, et examinée par celui-ci.

STOP AUX SUICIDES

L'Association des locataires de la grande tour (ALGT) au Lignon, présidée par Mme Myriam Bommer a lancé une pétition intitulée «pour une protection efficace contre le suicide» pour dénoncer le manque de sécurisation du bâtiment et demander aux autorités cantonales et communales ainsi, qu'aux propriétaires, de prendre des mesures (la pose de filets sur les coursives) pour éviter que se produisent de tels drames aux conséquences dévastatrices pour les proches mais aussi pour l'entourage plus large (des élèves du Cycle tout proche, témoins parfois de telle scène) et essayer de trouver une solution à cette situation qui dépasse le cadre du quartier – le lieu est connu au-delà du Lignon – et empêcher qu'il favorise un tourisme du suicide.

UN SAMEDI DE JEUX AU LIGNON

Un après-midi et une soirée dédiés à 100% aux jeux de société se sont déroulés le samedi 17 janvier et au terme de la manifestation, l'initiatrice de cet événement ludique avec le soutien du Contrat de quartier Aire-Le Lignon, nous déclare :

«Chers amis du jeux, Au lendemain de la 5^e édition de l'après-midi et soirée jeux de société, c'est avec un grand sourire que nous nous réjouissons déjà de l'an prochain! En effet, un peu plus de 80 enfants sont venus découvrir les jeux de société proposés par la **ludothèque l'arbre à jouets** et leurs animatrices! L'ambiance fut très joyeuse et le goûter offert par l'**ASPEL** a été très apprécié!

Le soir, une centaine d'adultes et quelques adolescents sont venus se plonger dans la multitude de jeux divers et variés apportés par les dévoués **animateurs du collectif JOCA**. Le buffet canadien n'a jamais été autant fourni et les papilles se sont régalingées tant en sucré qu'en salé!

Un bilan donc très positif, car il y a eu une bonne fréquentation des habitants du quartier et ceci nous le relevons car c'est aussi un but important pour nous. Vivement la 6^e édition!

Sentha Laurent

LES JOYEUX DIMANCHES

En juin 2006, le «Réseau solidarité» dépose, au Contrat de quartier, un projet en vue de proposer, un dimanche par mois, aux personnes isolées de la presqu'île un repas simple, mais qui donne l'occasion de le partager avec d'autres.

Actuellement les bénévoles qui œuvrent depuis de nombreuses années sont devenus les otages du succès de cette initiative. De 20 repas servis au début en 2006, c'est actuellement 60 à 70 inscriptions pour ces repas, ouverts à tous, dans une ambiance très conviviale et fort appréciés par les participants. Une participation de CHF 10.- minimum par personne, boissons comprises.

Les organisateurs aimeraient pouvoir présenter une cuisine multiculturelle avec la participation effective des habitants. Chacun peut venir présenter une recette typique de sa région et l'équipe des «Joyeux Dimanches» vous aidera à réaliser votre plat.

Au fil des années les bénévoles prennent de l'âge et **ils recherchent des femmes ou des hommes aimant cuisiner pour compléter l'équipe.**

Renseignement

M. Walter Hatt
T 022 796 52 79 | 079 375 16 39
w.hatt@bluewin.ch

La photo du mois

Durant ces derniers jours de froid glacial, l'eau qui coulait d'un toit s'est figée sur ce sapin pour nous donner un aperçu de la beauté de la nature.



Petites annonces

A vendre

Lave-vaisselle Miele G1222-60i en parfait état pour cuisine européenne, CHF 400.-
dirkladewinter@gmail.com

Votre petite annonce ici.
CHF 2.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à sportmag@vtx.ch

Prochain rendez-vous

Dimanche 22 mars 2015 à 12h15, salle des Restaurants scolaires du Lignon

Au menu : Salade de saison-goulache hongroise-pommes de terre-dessert et café.
Participation de CHF 10.-, boisson comprise. Inscription jusqu'au vendredi 20 mars à midi, dernier délai, au 022 796 62 79 ou 022 796 28 53.



Jours fériés officiels

Dans vos nouveaux agendas et calendriers, vous pourrez noter les jours fériés officiels pour l'année 2015.

Outre le 1^{er} janvier (Nouvel-An), seront fériés :

Vendredi-Saint: 3 avril

Lundi de Pâques: 6 avril

Ascension: jeudi 14 mai

Lundi de Pentecôte: 25 mai

Fête nationale: samedi 1^{er} août

Jeûne Genevois: jeudi 10

septembre

Noël: vendredi 25 décembre

Restauration de la République:

jeudi 31 décembre

Vacances scolaires 2015

Parallèlement aux jours fériés, les dates des vacances scolaires pour l'année 2015 ont été fixées de la manière suivante:

Février: du lundi 9 au vendredi 13 février

Pâques: du jeudi 2 avril au vendredi 10 avril

Fête du travail: vendredi 1^{er} mai

Ascension: jeudi 14 mai

Pentecôte: lundi 25 mai

Vacances d'été: du lundi 29

juin au vendredi 21 août (ren-

trée scolaire lundi 24 août)

Jeûne genevois: jeudi 10

septembre

Vacances d'automne: du

lundi 19 octobre au vendredi

23 octobre

Noël-Nouvel-An: du jeudi 24

décembre au vendredi 8 janvier

2016

NOUVELLES DU



Notre centre est un lieu de rencontre pour les enfants de 6 à 12 ans; nous offrons aux enfants les moyens de développer leur autonomie de manière créative, dans un milieu sécurisé encadré par des professionnels, au cœur de la nature. Pour s'inscrire rien de plus simple, il faut avoir 6 ans révolus et habiter sur la commune ou avoir un parent travaillant sur la commune. Une fois décidé, il faut prendre contact avec nous pour un rendez-vous et venir avec 3 photos passeport et CHF 10. –

Horaires d'ouverture du Jardin Robinson

Le Jardin Robinson est ouvert pendant l'année, après l'école de 16h à 18h, les mercredis de 9h à 12h et 13h30 à 18h, (avec possibilité de manger sur place pour un horaire continu sur la journée) et les samedis de 13h30 à 18h. Durant les vacances scolaires, l'ouverture est du lundi au vendredi à l'identique de l'horaire du mercredi. On vous rappelle également que l'accueil libre permet aux enfants de fréquenter le lieu pendant les heures d'ouvertures, quand ils le désirent et sans devoir «prévenir».

Une nouveauté!

Dès le mois d'avril, un cours de découverte de la cuisine: «biorigolo» destiné aux enfants de 6-8 ans, sera proposé les mercredis matin. Les inscriptions seront limitées. Renseignements: par téléphone au 022 796 70 65 ou sur place.

Coordonnées

T 022 796 70 66 Site

www.jardinrobinson.ch

MONUMENT À L'IMMIGRATION ITALIENNE

La Société des associations italiennes à Genève (S.A.I.G) avait, dans le cadre de ses activités, contacté diverses communes pour réaliser un partenariat en vue de la réalisation et l'installation sur leur territoire d'un monument dédié à

l'immigration italienne qui remonte aux temps passés, mais qui a connu un pic avant et après la deuxième guerre mondiale. La Commune de Vernier a répondu favorablement à cette initiative, comme d'ailleurs la Ville de Genève, la Ville de Carouge et Chêne-Bourg.

Le samedi 13 décembre dernier, en fin de matinée, au Lignon, le public, parmi lequel de nombreux italiens, a participé à la cérémonie officielle de l'inauguration du monument, en présence de Mme Christina Meissner, président du Conseil municipal de Vernier, le Conseil administratif in corpore, de Mme Bianca Maria Pozzi, vice-consul d'Italie à Genève, du Conseiller d'Etat Antonio Hodgers, de M. Carmelo Vaccaro, coordinateur de la SAIG qui, dans son allocution a tenu de relever que, il y 50 ans, quand fut construite la Cité du Lignon, l'immigration italienne est arrivée pour construire, réaliser et se réaliser. Des hommes, des femmes des familles entières ont quitté leurs maisons et leurs affections pour s'établir où ils avaient une possibilité de s'exprimer. Cette présence italienne à Vernier est importante avec plus de 3'000 transalpins y résidant, dont environ 600 dans cette cité multiculturelle du Lignon

Le Maire, Thierry Apothéloz, après les salutations aux participants, s'est dit honoré de participer à cette inauguration d'un monument à la mémoire de l'immigration italienne.

Les allocutions qui ont suivi ont relevé l'importance du rôle de la communauté italienne dans les années passées et se sont terminées par la lecture, par Giada Catelani, jeune élève des cours de langue et culture italiennes, de la poésie de Gianni Rodari «La valise de l'émigrant», dont voici une traduction:

- Elle n'est pas grande,
- Elle n'est pas lourde,
- la valise de l'émigrant
- Elle emporte un peu de terre de mon village
- pour que je ne sois pas seul dans mon voyage,
- un habit, un morceau de pain, un fruit; c'est tout.
- Mais mon coeur, elle ne l'a pas emporté.
- Dans la valise, il n'a pas pu entrer.
- Outre-mer, il ne voulait pas aller
- Il veut rester, fidèle comme un chien,
- sur la terre qui me refuse le pain.
- Je l'aperçois encore dans le lointain,
- mais le train file: elle est déjà loin!

Le monument, oeuvre de l'Atelier CAL'AS (artisans sculpteurs) est ensuite découvert et béni par Mgr Massimo De Gregori, représentant le Nonce apostolique auprès des organisations internationales, avant que les participants apprécient le buffet offert par les autorités de Vernier, occasion pour se rencontrer et mieux se connaître.



UNE VERNIOLANE À L'HONNEUR

Lors de la séance du jeudi 22 janvier 2015, le Grand Conseil genevois a procédé à l'élection de son bureau pour la législature 2015-2016.

M. Antoine Barde (PLR), seul candidat en lice, accède à la présidence. Par contre il y a eu lutte pour la nomination du 1er vice-président Malgré le tournus convenu, qui devait voir le MCG accéder à ce poste, c'est le député PDC Jean-Marc Guinchard qui est élu par 54 voix contre 44 à Eric Stauffer.



Pour la deuxième vice-présidence, le choix des député-e-s s'est porté sur **Mme Christina Meissner, domiciliée à Vernier, chef de groupe UDC au délibératif genevois et actuelle présidente**

du Conseil municipal de Vernier.

La rédaction adresse ses félicitations à Mme Meissner pour son élection au bureau du Grand Conseil et forme des vœux pour le bon déroulement de sa nouvelle charge

LES SCRUTINS 2015 À GENÈVE

8 mars Votation populaire sur les initiatives «Aider les familles» et «Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie».

19 avril élections des conseils municipaux et 1^{er} tour pour les exécutifs

10 mai second tour de l'élection des conseils administratifs

14 juin votation populaire

18 octobre Election du Conseil national et 1^{er} tour du Conseils des Etats

8 novembre Second tour de l'élection du Conseil d'Etats

19 novembre votation populaire

Ainsi, les électrices et électeurs du Canton seront, à nouveau, très sollicités cette année avec deux scrutins **TRÈS IMPORTANTS AU PRINTEMPS ET EN AUTOMNE.**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

Madame, Monsieur, Cher-ère Membre, Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale de l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon qui se tiendra à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, le jeudi 19 mars à 19h30.

Nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

- I** Accueil du Président
- II** Lecture et approbation du PV de l'Assemblée Générale 2014
- III** Rapport d'activités 2014
- IV** Rapports financiers 2014
- V** Rapports des vérificateurs aux comptes
- VI** Modification des statuts
- VII** Election du comité
- VIII** Election du président
- IX** Nomination du/des vérificateur(s) aux comptes
- X** Cotisation 2016
- XI** Projet IEPA: La Bourdonnette
Intervention de M. Yves Magnin
- XII** Projet reconstruction laboratoires
Plan – Informations de M. Bahram Bani Hachemi, architecte
- XIII** Activités 2015
- XIV** Divers

Invité

**Maître Frank Merlon, notaire
Etude Necker & Merlon**

«Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les servitudes croisées et les successions»

Nous recherchons des membres pour étoffer notre Comité.

Une petite collation et le verre de l'amitié seront servis à la suite de l'Assemblée Générale.

Dans l'attente de vous accueillir nombreux à notre Assemblée Générale, nous vous souhaitons un beau printemps et vous présentons, Madame, Monsieur, Cher-ère Membre, nos meilleures salutations.

Votre Comité

SOIRÉE CHOUROUTE

Le samedi 6 décembre, dans les salles des Restaurants scolaires, au rez-inférieur de la Salle des fêtes du Lignon, une soixantaine de personnes avaient répondu à l'invitation du Comité de l'Association à venir déguster la traditionnelle choucroute d'Escalade et de passer une agréable soirée familiale et conviviale, avec la sympathique et amicale participation de Mme Christina Meissner, présidente du Conseil municipal et M. Pierre Ronget, Conseiller administratif.

Dès le samedi matin, à la cuisine, une équipe du Comité et de renforts bienvenus se sont

Suite page suivante

La recette de Tante Lotte

Potée d'agneau

Pour 4 personnes: 1 oignon; 3 gousses d'ail; 1 aubergine, un poivron rouge et un poivron jaune; 3 tomates; 800 gr de pommes de terre à chair ferme; 3 cuiller à soupe d'huile d'olive; 400 g d'émincé d'agneau; 50 g d'olives vertes dénoyautées; 2 cuillers à soupe de câpres sel et poivre.

Hacher finement oignon et ail. Couper l'aubergine en cubes. Couper les poivrons en deux, enlever les graines et couper en lamelles. Passer les tomates à l'eau bouillante, les peler et les couper en cubes.

Peler les pommes de terre et les couper en tranches. Les faire revenir dans un peu d'huile pendant 3 minutes. Réserver les pommes de terre. Remettre un peu d'huile dans la poêle, y faire revenir oignons, ail, aubergine et poivrons pendant 3 minutes, réserver. Chauffer le reste de l'huile et y faire dorer la viande rapidement.

Mélanger les pommes de terre, les légumes étuvés, la viande et les tomates. Assaisonner avec sel, poivre et origan. Mettre la préparation dans un plat. Faire cuire à couvert dans un four à 200° C pendant env. 50 minutes, retourner de temps à autre.

Servir sur assiette et y parsemer olives et câpres.

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Jusqu'au 7 mars

Lionel Rutting

«Contrastes» - Tableaux

Du 16 au 28 mars

Lucette SENN

Peintures

Au Temple du Lignon

Concert au Lignon

Dimanche 22 mars à 18h

Katia Oppliger Siron piano
François Siron violon
Simone Flükiger violon
Zoltan Kacsoh alto
François Rauss violoncelle

Reynaldo Hahn: Quintette pour piano et cordes
Antonin Dvorak: Quintette pour piano et cordes en la majeur
Entrée Libre - collecte

Salle des fêtes du Lignon

Vendredi 13 et Samedi 14 mars à 20h

Dimanche 15 mars à 15h

La vie de Billie Holiday

(100^e anniversaire de sa naissance)
Avec SWISS YERBA BUENA (CH)
Mise en scène Jean Chollet
Chant & comédie
Nicole Rochelle

Au P'tit Music'Hohl

54 Avenue Louis-Casali - Cointrin

Du 6 février au 28 mars
Les jeudis, vendredis et samedis à 19h45

La Revue du P'tit Music'Hohl

Dominique Poupaert, Philippe Herdewyn, Daniela Santos, Nathalie Cecilia et Jérôme Montessuit dans une revue satirique

Réservation au
079 158 4003

retrouvés pour la «corvée» patates et la préparation du repas, méritant la plus vive gratitude pour leur dévouement, sans lequel rien ne pourrait se faire. Une autre équipe de bonnes volontés s'est occupée de la mise en place des locaux (tables, chaises, décorations).

Après l'apéritif offert, les participants ont pu, comme d'habitude, déguster la succulente choucroute, dans une ambiance des plus sympathique.

Afin de respecter le thème de l'Escalade, petite pause pour permettre une brève partie officielle avec la lecture de la liste des victimes genevoises tombées cette nuit-là en défendant Genève et, surtout moment tant attendu, des enfants et des amateurs de douceur - celui du bris, de la magnifique marmite en chocolat de la Mère Royaume, généreusement offerte par l'Association des commerçants du Lignon à qui va toute la gratitude de tous.

Afin de faciliter la digestion et permettre à certains de se dégourdir les jambes,



Olivier Emonet et son accordéon, a entraîné, sur des airs musettes ou plus rythmés, danseuses et danseurs sur la piste de danse, avec un tirage de «listes paniers» qui a permis à quelques chanceux de repartir les bras chargés ou presque.

Manifestation réussie qui a permis à chacun – organisateurs ou participants – de s'exclamer:

Ah ! La belle soirée ! Et bravo



FÊTE DU BONHOMME HIVER EMPTY MOVES

Le vendredi 20 mars, mail du Lignon.

Le vendredi 20 mars nous vous invitons à chasser l'hiver avec nous, lors de la traditionnelle fête du bonhomme hiver sur le quartier. Au programme: des jeux et des activités pour tous les âges, des centaines de tartines pour le goûter, de la musique et un énorme feu. Cette année, la fête aura lieu sur le mail du Lignon bien au milieu du quartier et sera organisée par toutes les maisons des quartiers d'Aire et du Lignon (MQ d'Aire-Le Lignon, la Carambole, Jardin Robinson du Lignon), ainsi que l'Aspel et la Ludothèque.

(part I,II et III)

A la salle des fêtes du Lignon, le
Vendredi 6 et samedi 7 mars 2015 à 20h

Angelin Preljocaj - Ballet Preljocaj

Empty moves est composée d'actions et mouvements inspirés par les paroles et phonèmes lus par John Cage au Teatro Lirico de Milan et enregistrés en public le 2 décembre 1977. La notion de distanciation, de désagrégation du mouvement et d'une nouvelle articulation du phrasé chorégraphique prime sur leur sens et leur essence.

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS VOTRE DENTIER



H.R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



» Adresse

10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
35 ans



Ch. de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy
T 022 879 52 52
F 022 879 52 50
info@maury-transports.ch

BUREAU FIDUCIAIRE

AUDITORIA • CONTABILIDADE • FISCALIDADE

Declaração anual e apoio fiscal

Yan Ryser

M Sc - Réviseur agréé

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

M +41 76 615 52 88

fiscalidade.ryser@bluewin.ch

Ch. du Wellingtonia 2 B | CH-1219 Aïre

Tip Top



Carmo Teixeira
responsable

Entreprise de Nettoyage
Fin de Chantiers
Bureaux
Conciergerie
Vitrines



61 Av. du Lignon / 1219 Le Lignon
078 629 94 01 / tiptop.nettoyage@hotmail.com

Kebab Du Lignon

RESTAURATION SUR PLACE ET À EMPORTER
OUVERT 7/7 RESTAURANTIN JUSQU'À 00H00



ORGANISATION

PLACE DU LIGNON 37 | 1219 LE LIGNON
022 796 13 37 | 078 767 33 94



CAR WASH CENTER



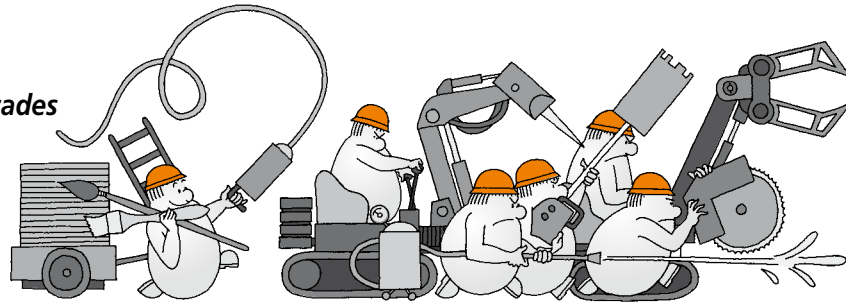
24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER



démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



Cotisations et inscription

Enfants moins de 8 ans

CHF 230.- / saison

Jeunes dès 8 ans

CHF 290.- / saison

Adultes dès 18 ans

CHF 400.- / saison

Taxe d'inscription

mineurs: CHF 30.- | adultes: CHF 50.-
Réduction pour enfants de la même famille
(2: 20%, 3: 30%)

Centre sportif du Lignon • sous-sol

T 022 796 57 39 (soir) • www.budokan-vernier.ch



Horaires

Enfants dès 6 ans

Vendredi de 18h à 19h

Enfants de 8 à 13 ans

Mardi de 18h à 19h30

Mercredi de 17h30 à 18h45

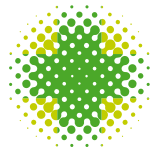
Judi de 18h15 à 19h45

Adultes et adolescents

Mardi et jeudi de 19h30 à 21h



livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44

Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmaciellignon.ch

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

Et n'oubliez pas...
à chacun sa
2^{ème} PAIRE
à partir de CHF 1.- de plus
* selon correction en magasin

«Pour notre première fois, heureusement,
des professionnels nous ont accompagnés»

PACK PROGRESSIF 599^{*} CHF
UNE MONTURE ET DEUX VERRES **VARILUX**
OPTIC 2000 RECOMMANDE LES VERRES **ESSILOR**

* Pour l'achat d'une monture à choisir dans un large choix de montures Optic 2000, signalées en magasin, équipée de 2 verres blancs antireflets, progressifs Varilux Liberty Orma Crisal Easy UV (-10,00/+6,00 cyl. 6,00 max.) pour un prix de CHF 599.-. Offre valable du 1^{er} octobre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015 cumulable avec l'offre - 2^{ème} paire - et non cumulable avec d'autres offres et avantages sur le même article. Voir conditions signalées en magasin. Offres 2^{ème} paire constituées de montures à choisir dans la collection - 2^{ème} paire - et de verres correcteurs, de même correction que la 1^{ère} paire, non traités, non amincis, non durcis et non traités antireflet (sauf 2^{ème} paire Verres Vision Ordinateur). Options possibles avec suppléments payants après établissement d'un devis. Offres applicables uniquement pour les corrections -8,00/+6,00 cyl. 4,5<-6. Offres valables du 01/01/2014 au 31/12/2015.

OPTIQUE PLUS SA

C.C. ArCenter
1214 Vernier
T 022 341 45 40

7, rue des Boudines
1217 Meyrin
T 022 785 01 55

C.C. du Lignon
1219 Le Lignon
T 022 796 81 44